

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2014
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège # 2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège # 3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège # 5
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

Madame Dominique Payette préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Mot de la mairesse et des conseillers.
- 04- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Comptes à recevoir;
 - d) Rapport de la mairesse sur la situation financière;
 - e) État de revenus et dépenses au 30 novembre 2014.
- 05- Calendrier des séances du conseil municipal pour 2015.
- 06- Varia.
- 07- Période de questions.

18-14-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-118 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Guy Rochette, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

18-14-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2014-119 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Bruce Wallace, tous deux conseillers et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no. 2014-17, séance extraordinaire du 20 novembre 2014.

18-14-03 Mot de la mairesse

Madame Payette informe les gens présents. Le texte de son allocution fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, mentionne:

QUE le 21 décembre 2014, au Manoir du Lac Delage, se tiendra une activité de Noël pour les enfants de Lac-Delage;

QUE la patinoire est en préparation et qu'elle devrait être prête pour la période des Fêtes;

QUE toute personne intéressée à s'impliquer dans l'organisation de la Fête des Tuques 2015 est appelée à communiquer avec elle.

18-14-04 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des autorisations de dépenses de novembre 2014.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2014-120 ATTENDU QUE les comptes à payer au 30 novembre 2014 totalisent un montant de 233 809,39 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures payées par paiement électronique (8 905,36 \$) ainsi que des chèques émis sans résolution (2 356,78 \$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 30 novembre 2014, et ce, selon les échéances prescrites.

c) Comptes à recevoir

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des taxes à recevoir au 3 décembre 2014 qui totalisent un montant de 55 069,77 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

d) Rapport de la mairesse sur la situation financière

Madame Payette, mairesse, fait la lecture et dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport fait partie intégrante, en annexe, du présent procès-verbal.

e) État de revenus et dépenses au 30 novembre 2014

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose l'état des résultats au 30 novembre 2014.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

18-14-05 Calendrier des séances du conseil municipal pour 2015

Résolution 2014-121 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu:

QU'en 2015, les séances du conseil municipal se tiennent au Bureau municipal, sis au 24 de la rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

QUE les séances ordinaires se tiennent aux jours suivants à 19h30:

lundi 19 janvier 2015	lundi 9 février 2015
lundi 9 mars 2015	lundi 13 avril 2015
mardi 5 mai 2015	lundi 8 juin 2015
lundi 13 juillet 2015	lundi 10 août 2015
lundi 14 septembre 2015	mardi 13 octobre 2015
lundi 9 novembre 2015	lundi 14 décembre 2015

18-14-06 Varia

Rien n'est discuté à ce point.

18-14-07 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Payette, mairesse, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Résolution 2014-122 Il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Dominique Payette, mairesse

Guylaine Thibault, directrice générale et secrétaire-trésorière

ANNEXE 1 – PROCÈS-VERBAL 2014-18**MOT DE LA MAIRESSE
8 DÉCEMBRE 2014**

Bonsoir à toutes et tous,

Avant de débiter ce mot de la mairesse, j'aimerais remercier chaleureusement Guy Rochette qui m'a remplacée à titre de maire de Lac-Delage au cours des deux derniers mois au cours desquels j'étais en convalescence. Merci Guy

Je souhaite aussi souligner qu'en novembre dernier, cela faisait un an que le Conseil municipal s'est lancé avec enthousiasme en choisissant de donner de son temps et de son énergie à ses concitoyens et concitoyennes. Nous formons une équipe qui réunit des personnes expérimentées dans la gestion municipale, d'autres plus nouvelles, nous exerçons des métiers différents, nous avons des expériences diverses. Ensemble nous formons conseil bien équilibré, attentif à bien assumer les responsabilités qui sont les nôtres. Certains sont là depuis des décennies, d'autres sont arrivés à Lac-Delage plus récemment. Nous sommes toutes et tous liés par le désir de travailler concrètement pour que la vie de tout le monde à Lac-Delage soit meilleure, plus agréable dans le respect et la qualité de notre vivre-ensemble.

Je dois vous dire que nous sommes fiers de la manière dont nous avons guidé les destinés de cette municipalité au cours de cette première année. Nos demandes de financement pour les travaux de réfection avancent bien; nous avons revampé le site Internet; les communications avec vous sont meilleures depuis la mise en place d'une liste de diffusion par courriel; nous avons fait les travaux de voirie nécessaires prévus cette année. Nous avons respecté le budget de la Ville avec toute la rigueur qui est celle du Lac-Delage, depuis ses débuts et qui lui a permis de rester une municipalité autonome.

Cela dit, nous avons des défis à relever dans la prochaine année, notamment celui d'assurer un développement respectueux des règles en vigueur; de protéger l'environnement du Lac-Delage; d'organiser des activités culturelles sociales pour les petits comme pour les grands; de poursuivre le travail pour améliorer nos communications. À ce chapitre, je vous informe que nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de Webdiffusion de nos séances publiques. Nous vous reviendrons là-dessus.

Bref, les défis sont nombreux et nous avons beaucoup d'idées à proposer sur lesquelles vous serez non seulement consultés, mais nous vous demanderons aussi vos idées et nous vous inviterons à participer à l'organisation de ces projets. Nous sommes profondément convaincus que nous arriverons à améliorer la vie au Lac-Delage en travaillant ensemble. Ce qui ne signifie pas que tout le monde soit toujours d'accord, le consensus est souhaitable mais non obligatoire, il me semble que les débats sont importants, nécessaires. Je réitère l'invitation d'assister aux rencontres du Conseil, chaque deuxième lundi du mois. Vous pourrez y constater cette transparence et le désir de chacun et chacune de remplir la mission que vous lui avez confiée. C'est là que se discute l'avenir de la municipalité.

À ce propos, je ne vous cacherai pas qu'il y a aussi eu des moments plus difficiles, des vents contraires, des attaques, injustifiées, contre vos élus. La période de questions qui terminent nos séances publiques, que nous souhaitons des moments de rencontres et d'échanges avec vous, sont devenues des moments d'affrontements. Des affrontements

stériles qui laissent tout le monde insatisfaits. Vous avez reçu des lettres d'un comité qui se présente comme celui de la transparence et de la démocratie. Je ne compte pas ici argumenter sur le contenu de ces lettres que vous avez reçues, je vous dirais simplement deux choses : notre gestion est responsable et transparente. Nous ne cachons rien. Nous sommes très pointilleux sur le respect des règles et j'en suis fier. La gestion de votre municipalité est absolument transparente et c'est précisément notre souci de la démocratie municipale qui nous a dicté, à tous et toutes, notre engagement citoyen. Sur ce, ce soir, je m'attends à un comportement irréprochable dans toutes les interventions.

Permettez-moi en terminant de vous souhaiter de joyeuses fêtes et de remercier en votre nom les conseillers et la conseillère pour le temps qu'ils donnent et les responsabilités qu'ils prennent; les employés de notre petite municipalité, grâce à qui tout tourne bien soit : Mesdames Thibault et St-Hilaire, ainsi que Messieurs Lavoie et Barrette. Un merci tout particulier à la conseillère Mélanie-Anne Bousquet pour l'organisation de la fête de Noël des enfants et une invitation de sa part à venir mettre la main à l'organisation de la Fête des Tuques en février prochain.

En terminant, je vous souhaite en mon nom personnel, et au nom de toute l'équipe à votre service, une très bonne année 2015. Un mot de bienvenue tout spécial à notre plus petit citoyen : *Maël Carrier-Poupart*, né ici même à Lac-Delage le 13 novembre dernier. Un véritable Delageois de souche ! De mémoire de Delageois, c'est seulement la 3^e fois qu'un enfant naît sur le territoire de la municipalité. Que cela nous porte bonheur à tous !